

# REGLEMENT INDIAN RACE 2014

FUN EVENTS organise la 13<sup>ème</sup> édition de « l'Indian Race » - le dimanche 7 Décembre 2014 avec les départs et arrivés en forêt de Montmorency, chemin du château de la chasse. L'épreuve se déroule sur un parcours balisé en forêt domaniale de Montmorency et est soumise à l'autorisation de l'Office National des Forêts.

Le parcours fait entre 15 et 20 Km mais il est possible à mi-chemin de bifurquer afin de se retrouver sur un parcours plus court indiqué par les signaleurs à l'endroit précis où les parcours se séparent. En mode Fugitifs, les concurrents, par deux, sont enchaînés par un poignet et font impérativement le parcours court.

## COORDONNEES DE L'ASSOCIATION FUN EVENTS :

FUN EVENTS  
Lionel BOIMARD.  
15 passage Adrienne  
95800 Cergy St Christophe

Site internet : <http://funevents.free.fr>  
Mail : [funevents@free.fr](mailto:funevents@free.fr)  
– [funevents@neuf.fr](mailto:funevents@neuf.fr)  
Tél. : 01 30 73 15 81

FUN EVENTS est fondamentalement attachée au respect absolu des personnes, des biens et de la nature et pourra écarter sans appel tout participant bafouant ces valeurs.

Par le seul fait de s'inscrire, les concurrents déclarent avoir pris connaissance et accepter le règlement dans sa totalité.

## CONSEILS PHYSIQUES :

Les Épreuves FUN EVENTS sont ouvertes à toutes et à tous mais nécessitent une bonne condition physique et un minimum d'entraînement.

Les activités de pleines natures demandent souvent engagement de soit et chacun doit être conscient des risques liés à la pratique du sport nature.

L'effort en endurance, nécessite un entraînement et un matériel minimum. Soyez conscient de votre niveau et de la qualité de votre matériel.

On ne part pas pour 10 ou 20 km de parcours nature sans eau, ni ravitaillement solide. A ce titre, FUN EVENTS peut être amené à demander du matériel obligatoire pour participer à l'une de ces épreuves.

## CERTIFICAT MEDICAL :

Les participants aux organisations sportives Fun Events sont obligés de présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive dans un sport d'endurance.

FUN EVENTS vous conseille de faire écrire en toutes lettres les sports pratiqués. La mention « en compétition » n'est pas nécessaire sur l'Indian Race mais pourra vous servir sur d'autres épreuves. Ce certificat médical devra dater de moins d'un an à la date de l'événement et **une copie de ce certificat devra être envoyée lors de l'inscription à l'épreuve.**

Les personnes ayant une licence officielle **en cohérence avec l'activité pratiquée** (Athlétisme, triathlon, Course d'orientation,...) devront fournir une copie de leur licence en cours de validité couvrant la date de l'événement. Ainsi par exemple, une licence de tennis ne sera pas prise en compte pour la participation à un trail.

## **ASSURANCE. :**

L'association FUN EVENTS est couverte en responsabilité civile.

Les membres adhérents sont également couverts dans le cadre de leur pratique sportive pour les sports pratiqués dans le cadre des activités de FUN EVENTS.

Il convient aux participants de vérifier qu'ils sont bien couverts par leur assurance personnelle pour la pratique de sport. Prendre une licence dans un club affilié peut être une solution.

Le montant de l'inscription ne comprend pas l'assurance « responsabilité civile individuelle » et l'assurance « individuelle incident » (en cas de dommages causés à soi-même) .

Chaque concurrent doit donc avoir une assurance responsabilité civile.

## **SECURITE :**

FUN EVENTS s'engage à respecter une obligation de moyens pour assurer la sécurité dans toute la mesure du possible et appelle l'attention sur l'impossibilité de s'engager sur une obligation de résultat.

FUN EVENTS impose un respect du code de la route.

Aucune priorité de passage n'est accordée au participant d'une épreuve FUN EVENTS.

Des signaleurs seront positionnés aux traversées de routes afin de stopper momentanément les participants si nécessaires.

Des équipes de fermeture des parcours seront mises en place dès les départs et ne laisseront aucun participants hors délai seul, sauf si le concurrents est déclaré officiellement hors course et qu'il en a été informé.

**Le non respect des consignes de sécurité entraînera l'exclusion sur le champ du participant.**

## **DISPOSITIF PREVENTIF DE PREMIERS SECOURS**

Des repères « Balises », sont positionnés le long du parcours ainsi qu'une photocopie du parcours quadrillé qui sera agrafé (à dégrafer si besoin est) de telle façon qu'un participant, en appelant un organisateur, pourra lui indiquer sa localisation. D'autre part, le numéro de téléphone de l'organisateur se trouvera au dos du dossard porté lors de l'épreuve.

En cas d'incident important, un avis médical, au numéro d'appel 15, sera systématiquement pris.

## **EQUIPEMENT ET MATERIEL**

Nous rappelons que l'Indian Race sera parcourue **en totale autonomie**. Afin de se préserver de petits désagréments, voici la liste du matériel conseillé ou obligatoire.

Des chaussures de Trail sont recommandées.

Les bâtons de marche sont tolérés, mais uniquement pour les marcheurs qui prendront le départ obligatoirement en fin de peloton. Pour des raisons de sécurité, les bâtons sont interdits

aux coureurs.

**L'équipement personnel obligatoire** porté par chaque concurrent au cours de la course est le suivant :

- un téléphone portable,
- 1 l d'eau minimum et des vivres pour la durée de la course,
- une veste imperméable.

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION**

- **Certificat médical de moins d'un an obligatoire pour tous les participants !**
- **Courses interdites au moins de 18 ans.**

### **DROITS D'INSCRIPTIONS :**

Les règlements de cotisations ou de droits d'inscriptions sont faites soit par chèques bancaires soit par virement (sur certains évènements via un partenaire....le-sportif.com par exemple) à l'ordre de FUN EVENTS.

En cas de non-participation, sans informations avant le départ de l'épreuve, les droits resteront acquis à FUN EVENTS.

Si FUN EVENTS est averti avant le départ de l'épreuve, le bureau statuera sur la suite à donner à la demande de remboursement en fonction des frais fixes et du motif, mais aucun dédommagement n'est garanti.

### **DROIT A L'IMAGE**

Par simple fait de participer aux manifestations FUN EVENTS, les participants cèdent sans contre partie leurs droits à l'image photo et vidéo à FUN EVENTS et ses partenaires sans restriction de durée.

### **INFORMATIONS ET LISTE DES INSCRITS :**

- Les informations sont disponibles sur le site <http://funevents.free.fr/> . FUN EVENTS encourage vivement les participants à se rendre sur ce site pour prendre connaissance des éventuelles dernières informations. Cependant, pour transmettre des informations que l'organisateur jugera importantes, nous encourageons également les participants a fournir une adresse mail valide.
- La liste des inscrits, pour confirmation, sera mise à jour régulièrement sur le forum au lien suivant : <http://funevents.forumactif.fr/liste-des-inscriptions-f19/>
- Le simple fait de fournir son adresse mail autorise FUN EVENTS à utiliser cette adresse mail pour envoyer au participant, des informations, des news, sur des évènements à venir. Le participant pourra bien sûr, à tout moment, demander la suppression de son adresse mail du fichier de FUN EVENTS.

### **LES LOTS :**

- En principe, un lot sera distribué à chaque participant

### **ESPRIT ET PHILOSOPHIE :**

FUN EVENTS se réserve le droit d'exclure, sans indemnités, ni préavis, toutes personnes qui auraient un comportement contraire aux bonnes mœurs et aux valeurs respectant les personnes, les biens et la nature ainsi que ceux qui n'auront pas respecté les consignes de

sécurité.

Le non respect de cette consigne entraînera l'exclusion sur le champ du participant.

### **ACCEUIL DES PARTICIPANTS :**

2 Parkings sont à disposition des usagers. Si, pour des raisons personnelles vous stationnez dans des zones non matérialisées par l'organisation ou des zones interdit au stationnement, l'association FUN EVENTS se dégage de toutes responsabilités et répercussion (contravention, enlèvement de véhicule,...) liées à un stationnement non réglementaire.

### **RAVITAILLEMENTS**

Un pot de l'amitié sera proposé à l'arrivée.

Durant l'épreuve, chacun prévoit ses propres vivres, solide ou liquide. Autonomie complète.

### **ABANDONS**

Tout abandon doit être signalé à un membre de l'organisation où au PC course, afin d'éviter une mise en oeuvre de recherche inutile.